

Le Conseil municipal, à huit voix pour valide le budget 2025

2- Budget lotissement 2025

Le conseil après avoir examiné le budget primitif 2025 du budget annexes Lotissement, qui s'élève à :

*Section de fonctionnement : -Dépenses : 69 148.41 €

-Recettes : 69 148.41 €

*Section d'Investissement : -Dépenses : 44 990.71 €

-Recettes : 44990.71 €

Reste une parcelle à vendre, un nouvel acheteur est dessus.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le Conseil municipal, à huit voix pour valide le budget 2025

3- Vote du budget eau et assainissement 2025

Le conseil après avoir examiné le budget primitif 2025 du budget général M49, qui s'élève à :

*Section de fonctionnement : -Dépenses : 130 745.10 €

-Recettes : 130 745.10 €

*Section d'Investissement : -Dépenses : 104 139.52 €

-Recettes : 104 139.52 €

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le Conseil municipal, à huit voix pour valide le budget 2025

4- Délibération concernant les représentants de la communauté des communes au comité du fond leaders 2025/2027

Mr le Maire explique que suite à l'installation des membres au comité du programme Leader 2023-2027, *Communauté de communes Monts, Rance et Rougier* à nominer :

- **Madame Monique ALIES (titulaire)**
- **Madame Michelle FONTANILLES (suppléante)**

Pour siéger au sein du comité de programmation Leader du GAL Grands Causses Lévézou.

Il est nécessaire d'acter cette décision,

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le Conseil municipal, à huit voix pour valide cette nomination.

5- Questions diverses

La fuite sur la toiture du bâtiment Mairie école a été réparé.

Le problème de toiture du presbytère de Fayet a également été résolu

Un devis de goudronnage pour la place du petit serre a été demandé les travaux se feront fin septembre début octobre.

Les entreprises pour réaménager la seconde salle de classe sont entrain de répondre aux demandes de devis.

L'ouverture du second poste à l'école de FAYET est confirmée par l'académie pour la prochaine rentrée de septembre.

Tous les sujets étant épuisés, Monsieur le Maire clôture la réunion à 22H34.